



SPORT BOULES MAGAZINE – CONSULTATION

☛ Objet du marché :

- Maîtrise d'œuvre : impression – façonnage – routage du magazine officiel de la Fédération Française du Sport Boules (conception et mise en page réalisées en interne).

☛ Appel d'offres :

- Sera publié sur le Site Internet de la F.F.S.B.

☛ Durée du marché :

- De JUIN 2026 à AVRIL 2027, soit la réalisation de 4 numéros (il y a 4 numéros par saison sportive, d'octobre à fin septembre).
- La parution du magazine fédéral est totalement dépendante de son acceptation par la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse, et donc des tarifications qui s'y rattachent. La perte de celle-ci pour quelques raisons que ce soit mettrait fin immédiatement aux engagements de la Fédération vis-à-vis des partenaires.

☛ Réception des offres :

- Date limite le **31 MARS 2026**.

☛ Présentation des offres :

- Elles ne pourront répondre qu'au global des prestations demandées, sans constitution de lots. Le candidat devra envoyer **un pli cacheté en recommandé avec A.R par la poste, contenant 1 enveloppe intérieure également cachetée, portant mentions : « consultation S.B.M. – ne pas ouvrir »**.
- Tous les documents ou informations demandés devront être présents dans cette enveloppe intérieure sous peine de nullité.

☛ Information au candidat retenu :

- Pour MI-AVRIL 2026, par lettre de notification de la Fédération.
- Le candidat retenu et avisé, devra confirmer par retour et sans réserve son accord sur ce marché.
- Peut-être envisager 2 numéros d'essais pour confirmation des engagements réciproques.

La F.F.S.B. se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation. Elle n'a pas à se justifier des choix qui seront faits pour la réalisation de ce marché.



ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je, soussigné : _____

Agissant au nom, et pour le compte de : _____

Forme juridique : _____ Au capital de : _____

Adresse du siège social : _____

N° d'identification Siret : _____

N° d'inscription au registre du commerce ou des métiers : _____

Code A.P.E. : _____

Joindre K bis de moins de 3 mois.

Attestation datée et signée, en original, certifiant sur l'honneur que le candidat, n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L8221-1 et 2, L8221-3 et 5, L 8251-1, L 5221-8 et 11 du Code du Travail.

LE CANDIDAT SE PORTE CLAIREMENT GARANT DES SOUS-TRAITANTS EVENTUELS ET DONNE EN ANNEXE : LEUR IDENTITE – ADRESSE – CAPACITES TECHNIQUES ET REFERENCES DE REALISATIONS DE MAGAZINE-PRESSE ET DE COMMUNICATION GRAPHIQUE ET DE TRI POSTAL.



SPORT BOULES MAGAZINE – CONSULTATION

DÉFINITION DU PRODUIT

Magazine de 32 pages quadri pour les numéros de mars, juin et septembre et 36 pages quadri pour le numéro de décembre.

Format fermé 21 x 28 – dos piqué 2 points métal

Impression : chiffrage de la formule

Tout quadri 32 ou 36 pages s/couche brillant. T.B. 80 gr. (échantillons imprimés à nous soumettre).

Quantité :

4 numéros par an, planning prévisionnel et révisable selon actualité.

- Pour 3 numéros : 10.000 exemplaires environ de 32 pages dont 100 remis à la F.F.S.B. avant le routage.

- Pour 1 numéro : 40.000 exemplaires environ de 36 pages dont 100 remis à la F.F.S.B. avant le routage.

Maquette existante et charte graphique respectées.

Routage : emballage conforme à la loi n°2020-105 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

Formatage des adresses aux normes de routage presse non-urgente J+4.

Le maître d'œuvre communique les coordonnées du centre de tri postal où sont déposés les magazines. Il est totalement responsable de la qualité du tri, selon exigences postales. De même que la tranche de poids très stricte, précisée sur le devis, vérification et établissement du bordereau de dépôt et à transmettre à la Fédération pour règlement.

Le fichier du magazine est fourni au maître d'œuvre par le service communication de la F.F.S.B. aux formats PDF et IN DESIGN.

Le maître d'œuvre fournit à son tour un B.A.T. avant mise en route des différentes phases de production sous le contrôle du maître d'œuvre qui accepte sans réserve le déroulement des observations tel que défini ci-dessus.

Le coût global de la prestation, pour 10.000 exemplaires à proposer H.T. et T.T.C. indique le prix du %/ooo+ et du %/ooo- H.T. et T.T.C.

Donner clairement la période des prix fermes garantis, que nous souhaitons pour l'engagement des 4 numéros.

Indiquer le coût de l'affranchissement sur votre estimation de poids unitaire et sur grille postale à ce jour, tarif presse non-urgente J+4.

REGLEMENT : Veuillez indiquer les conditions de règlements souhaités.

1 exemplaire du Magazine Fédéral fourni sur demande.